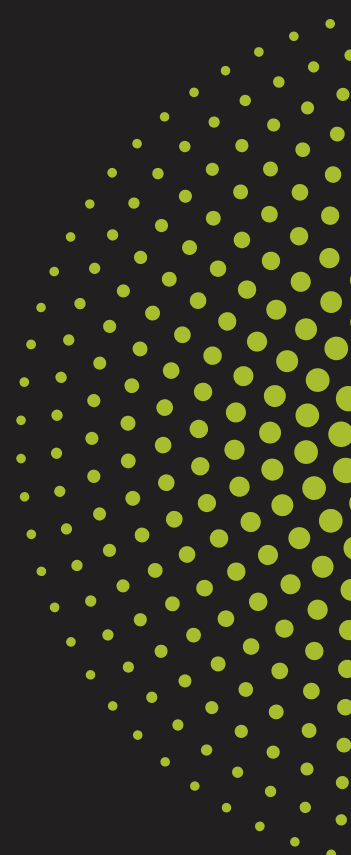




Rapport monitoring média

MARS 2026

Résumé exécutif

Le mois de mars 2026 a été marquée par une accélération simultanée des réformes sectorielles, des recompositions politiques et des tensions informationnelles. L'analyse du traitement médiatique met en évidence une phase de transition où le pouvoir cherche à consolider un récit de structuration et d'efficacité, tandis que l'espace et l'opinion publics exprime des attentes croissantes en matière de gouvernance, de transparence et de résultats concrets.

Les Assises nationales, notamment celles consacrées à la Police nationale et à la relance économique, illustrent une volonté de réforme en profondeur et de projection à moyen et long terme. Dans le cas de la Police, l'ambition de modernisation et d'adaptation aux nouvelles formes de criminalité s'accompagne toutefois d'un décalage significatif avec les perceptions citoyennes, dominées par la dénonciation persistante de pratiques de racket et de dysfonctionnements structurels. Ce contraste met en lumière un enjeu central de crédibilité des réformes engagées. Sur le plan économique, les concertations entre l'État et le secteur privé traduisent une tentative de structurer une relance fondée sur la coordination des acteurs et la mise en place de mécanismes de performance. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de contraintes structurelles fortes, qui imposent un dépassement des réponses conjoncturelles au profit d'une approche plus systémique et contractualisée de la politique économique.

Parallèlement, la question de l'État de droit et de la liberté d'expression s'impose comme un axe structurant du débat public. Les prises de position des autorités sur ce qu'elles qualifient de dérives discursives et les interpellations d'individus accusés d'atteintes à l'image du Chef de l'État introduisent un cadrage axé sur la régulation de l'espace numérique. En miroir, les expressions citoyennes révèlent une montée de la défiance, alimentée par la perception de discours officiels parfois contradictoires et par un climat d'incertitude renforcé par la circulation de rumeurs et d'informations non vérifiées.

La problématique de la désinformation apparaît ainsi comme un enjeu transversal. Les réactions institutionnelles, les appels à une communication officielle renforcée et les dénonciations de campagnes de rumeurs traduisent une prise de conscience de la centralité du facteur informationnel dans la stabilité politique.

Ce mois est également marqué par une reconfiguration politique majeure, avec la dissolution du gouvernement suivie de la nomination rapide d'un nouveau Premier ministre et de la formation d'une nouvelle équipe exécutive. Si cette recomposition traduit une capacité d'adaptation du pouvoir, elle s'inscrit néanmoins dans une logique de continuité partielle, perceptible à travers le maintien d'une majorité significative des ministres précédents. Cette situation alimente des interrogations sur la portée réelle du changement engagé.

Enfin, la démission collective de membres de la CENI introduit une incertitude supplémentaire dans un paysage politique déjà en mutation. Cette évolution, en décalage avec le calendrier de réforme annoncé, soulève des enjeux importants en matière de crédibilité du processus électoral et de cohérence institutionnelle.

Dans l'ensemble, les analyses mettent en évidence une coexistence de dynamiques contrastées : une volonté de structuration institutionnelle et de réforme portée par les autorités, et une montée parallèle des interrogations publiques sur la gouvernance, la transparence et l'efficacité des actions engagées. Cette tension constitue un élément structurant du climat politico-médiatique actuel.

ASSISES NATIONALES

1. Police nationale

Le 3 mars 2026 à Ivato, les autorités ont lancé un cycle de consultations nationales déployé dans les 23 régions, dans le cadre des Assises nationales consacrées à la Police. Présentée comme une initiative structurante visant à adapter l'institution aux défis contemporains, notamment la cybercriminalité et les trafics, cette démarche s'inscrit dans une volonté affichée de modernisation et de renforcement de l'efficacité opérationnelle des forces de sécurité.

Le Chef de l'État, le colonel Michaël Randrianirina, a qualifié la Police nationale de “pilier de la stabilité”, conférant à ces assises une portée politique et institutionnelle majeure. La présence du Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo aux côtés des hauts responsables et gradés des différentes branches de la Police témoigne de l'importance stratégique accordée à cette réforme au plus haut niveau de l'État. (***TVM, Real TV, IBC, L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Gazetiko, RDB, AZ Radio, Aceem Radio***)

Toutefois, en dépit de l'ambition projetée à l'horizon 2036, les perceptions citoyennes recueillies dans les espaces médiatiques interactifs traduisent un décalage notable avec le discours officiel. De nombreux intervenants dénoncent la persistance de pratiques de racket au quotidien, interprétées comme le symptôme d'un dysfonctionnement structurel. L'institution est ainsi décrite comme historiquement liée au pouvoir politique, dans un contexte où la précarisation des agents favoriserait des pratiques informelles devenues, pour certains, des mécanismes de subsistance. Cette dissonance met en évidence un enjeu central : la capacité des réformes annoncées à produire des effets tangibles sur la relation entre forces de l'ordre et citoyens. (***IBC, Radio Record, RDB***)

2. Dialogue public-privé : relance économique

En amont des Assises pour la relance économique du 9 au 11 mars, l'État et le secteur privé ont engagé une série de concertations visant à aligner leurs positions autour de mesures prioritaires opérationnelles. Cette dynamique s'est inscrite dans un contexte économique contraint, caractérisé par une pression inflationniste persistante, une vulnérabilité aux chocs externes, des tensions sur les finances publiques, ainsi qu'un déficit de diversification productive et d'investissements à forte valeur ajoutée. (***TVM, Kolo TV, L'Express de Madagascar, RDB***)

L'objectif annoncée était de dépasser la gestion conjoncturelle des difficultés économiques, afin de poser les bases d'un modèle de relance fondé sur la restauration de la confiance, l'amélioration de la compétitivité et la stimulation de l'investissement. Dans cette perspective, les Assises visaient également à instaurer des mécanismes de suivi et à définir les contours d'un contrat de performance entre acteurs publics et privés.

Cette approche traduit une volonté de structurer la relance autour d'une gouvernance économique plus concertée, tout en répondant aux attentes d'efficacité et de lisibilité exprimées par les acteurs économiques. (***L'Express de Madagasikara, Midi Madagasikara, RDB***)

ETAT DE DROIT

1. Liberté d'expression

i. Encadrement des dérives dans l'espace numérique

Lors d'une déclaration en début de mois, le ministre de la Communication et de la Culture a évoqué des atteintes portées à l'image du Chef de l'État, annonçant l'interpellation de deux individus impliqués. Il a qualifié ces agissements d'usage abusif de la liberté d'expression, les présentant comme contraires aux valeurs fondamentales malgaches. (*TVM, Real TV, IBC, Radio Aceem*)

Cette prise de position introduit un cadrage institutionnel visant à distinguer entre liberté d'expression et dérives discursives, tout en suggérant la nécessité d'un encadrement plus strict des contenus diffusés, notamment dans l'espace numérique.

ii. Climat de défiance et montée des inquiétudes

Dans les espaces d'expression citoyenne, un sentiment croissant de défiance vis-à-vis des autorités est observable. Celui-ci est alimenté par la perception de discours officiels parfois contradictoires et par des prises de position jugées, dans certains cas, comme potentiellement intimidantes. Parallèlement, la circulation d'informations non vérifiées et de contenus alarmistes contribue à renforcer un climat d'incertitude. Des préoccupations émergent également autour de questions sécuritaires sensibles, telles que l'introduction supposée d'armes sur le territoire, accentuant une perception générale de fragilité et de vigilance accrue. (*RDB, IBC, Radio Record*)

2. Rumeurs et désinformation

i. Démentis institutionnels et lutte contre les fausses informations

Face à des accusations relayées sur les réseaux sociaux concernant une supposée réception de fonds, le ministre de la Communication a formellement démenti ces allégations, les qualifiant d'infondées et attribuées à des comptes frauduleux. Cette réaction s'inscrit dans une stratégie de réponse institutionnelle visant à contenir la diffusion de contenus trompeurs. (*TVM, RNM, Real TV, MBS*)

La ministre de la Justice, Fanirisoa Ernaivo, a également dénoncé des campagnes de désinformation la visant personnellement, notamment autour d'accusations de corruption et de trafic. Cette situation illustre la personnalisation croissante des attaques informationnelles dans l'espace public. (*TVM, IBC, Radio Aceem*)

ii. Communication officielle et déficit d'information

Le président du parti HVM, Rivo Rakotovao, a souligné le rôle central de la communication institutionnelle dans la lutte contre la désinformation. Selon lui, l'absence de clarification rapide et structurée de certaines informations contribue à alimenter un climat d'incertitude et d'inquiétude au sein de la population. (*IBC, Midi Madagasikara, RDB, Aceem Radio*)

iv. Réseaux sociaux et recomposition de l'espace informationnel

Les réseaux sociaux, en particulier Facebook, s'imposent désormais comme une source majeure d'information pour une partie importante de la population. Cette évolution s'explique en partie par la perception d'un déficit de communication officielle crédible et régulière. (*AZ Radio, IBC*)

Toutefois, cette centralité accrue des plateformes numériques s'accompagne de vulnérabilités importantes liées à la diffusion de contenus non vérifiés. Le député de Tana III ayant remplacé l'actuel ministre de la communication a même évoqué l'existence d'une "guerre de communication" susceptible d'alimenter des dynamiques de déstabilisation politique et de fragiliser la cohésion sociale. (*Real TV, IBC, Gazetiko*)

DYNAMIQUE POLITIQUE

1. Reconfiguration gouvernementale

i. Dissolution et incertitudes institutionnelles

La dissolution du gouvernement dirigé par Herintsalama Rajaonarivelo, annoncée le 9 mars sans justification officielle explicite, constitue un tournant majeur de la séquence politique. Cette décision intervient dans un contexte de critiques émanant de certains segments de la société, notamment des mouvements de jeunes, mettant en cause l'efficacité de l'équipe gouvernementale. Parallèlement, des interrogations émergent quant au respect des procédures institutionnelles, notamment en lien avec le rôle de l'Assemblée nationale dans la désignation du futur Premier ministre. (*TVM, Real TV, IBC, Viva, L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, RDB, MBS*)

ii. Débats politiques et attentes de recomposition

Les réactions politiques à cette dissolution mettent en évidence une diversité de lectures. Certains y voient une réponse aux attentes populaires, tandis que d'autres insistent sur la nécessité d'une recomposition plus large des institutions. Des appels émergent également en faveur d'un gouvernement d'union et d'un processus plus inclusif dans la désignation du futur exécutif, en lien avec les exigences de crédibilité du processus électoral. (*Real TV, Kolo TV, IBC, Midi Madagasikara, MBS, Viva, RDB*)

iii. Nomination du nouveau gouvernement : continuité et ajustement

La nomination de Mamitiana Rajaonarison au poste de Premier ministre, suivie de la formation d'un gouvernement de 30 membres, s'inscrit dans une logique de continuité partielle, marquée par le maintien de 17 ministres issus de l'équipe précédente. Cette configuration est perçue par certains observateurs comme une recomposition limitée, traduisant une volonté de stabilité plutôt qu'une rupture politique. Elle s'accompagne néanmoins d'un mandat ambitieux, incluant la conduite de la refondation institutionnelle, l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'organisation de l'élection présidentielle prévue en 2027.

2. CENI : recomposition et incertitudes

La démission collective de huit (08) membres du bureau permanent de la CENI ouvre une phase d'incertitude institutionnelle majeure. Cette situation intervient en décalage avec le calendrier de réforme initialement prévu, soulevant des interrogations sur la cohérence du processus électoral.

La recomposition en cours de l'institution, prévue à court terme, constitue un enjeu central pour la crédibilité des prochaines échéances électorales. Les divergences au sein de la société civile concernant la participation au processus de désignation des nouveaux membres illustrent les tensions persistantes autour de la gouvernance électorale.

Conclusion

L'analyse du mois de mars 2026 révèle l'entrée du processus de Refondation dans une phase de reconfiguration active, où les initiatives institutionnelles, les ajustements politiques et les dynamiques médiatiques s'entrecroisent de manière particulièrement dense.

Trois tendances majeures structurent cette séquence.

Premièrement, une volonté affirmée de structuration et de projection se dégage des discours tenus et actions entamées par les autorités. Qu'il s'agisse des Assises nationales, des concertations économiques ou de la recomposition gouvernementale, l'exécutif cherche à installer un récit de maîtrise et de transformation progressive. Cette dynamique vise à crédibiliser l'action publique en l'inscrivant dans une temporalité stratégique et planifiée.

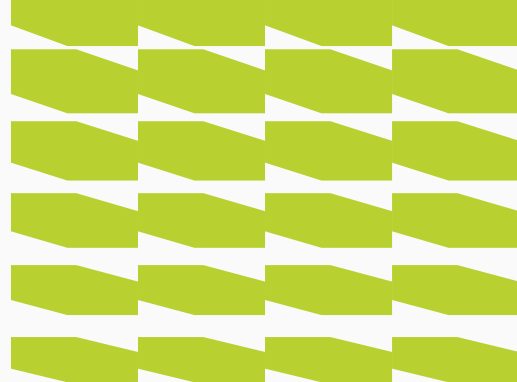
Deuxièmement, cette volonté se heurte à une persistance des fragilités structurelles et des perceptions critiques au sein de l'espace public. Les attentes citoyennes, notamment en matière de sécurité, de gouvernance et de transparence, restent élevées et souvent insatisfaites. Le décalage entre les ambitions affichées et les réalités perçues constitue un facteur de tension susceptible d'alimenter une défiance durable.

Troisièmement, l'environnement informationnel apparaît comme un champ stratégique central. La montée des rumeurs, la circulation de contenus non vérifiés et la centralité croissante des réseaux sociaux redéfinissent les conditions de formation de l'opinion publique. Dans ce contexte, l'absence ou l'insuffisance de communication institutionnelle structurée tend à renforcer les vulnérabilités informationnelles et à ouvrir des espaces à des narratifs concurrents, voire déstabilisateurs.

À ces dynamiques s'ajoute une incertitude institutionnelle persistante, illustrée notamment par les recompositions au sein de la CENI et les interrogations autour des équilibres politiques. Ces évolutions soulignent que le processus de Transition demeure exposé à des ajustements rapides, susceptibles d'en modifier les équilibres internes.

Dans cette configuration, l'enjeu central pour les autorités réside dans leur capacité à articuler efficacement action institutionnelle, lisibilité politique et maîtrise du récit public. La consolidation de la crédibilité du processus de Refondation dépend non seulement de la mise en œuvre effective des réformes annoncées, mais également de leur appropriation par l'opinion publique.

Pour le monitoring, les prochaines séquences devront être observées avec attention autour de plusieurs points critiques : la traduction concrète des réformes engagées, la stabilisation des institutions clés du processus électoral, ainsi que l'évolution du climat informationnel et des rapports entre communication officielle et narratifs alternatifs.



Merci

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portiez pour la liberté d'expression à Madagascar et l'amélioration de l'environnement journalistique malgache



+261 34 04 273 18



www.ilontsera.mg



Près Lot VS 124
Miandrarivo Ambanidia